



A la suite d'une analyse de tous les **événements cardiaques** rapportés chez des **patients** âgés de

**moins**

de

**50 ans**

traités par l'

**anagrélide**

, les mises en garde spéciales et précautions d'emploi de

**Xagrid**

ont été renforcées. Il est précisé que des

**effets**

**indésirables**

**graves**

**cardiovasculaires**

peuvent survenir chez des patients pour lesquels il n'existait pas de suspicion de pathologie cardiaque et dont les examens cardiovasculaires préalables à l'initiation du traitement étaient normaux.

L'ajout de cette mention au RCP de Xagrid ne modifie pas le rapport bénéfice/risque actuel de l'anagrélide dans le contexte de son indication thérapeutique en traitement de deuxième ligne chez les patients à risque atteints de Thrombocytémie essentielle.

- Traitement par chlorhydrate d'anagrélide (Xagrid® 0,5 mg, gélule) - Information importante de Pharmacovigilance relative à la survenue d'effets indésirables graves cardiovasculaires - Lettre aux professionnels de santé (25/01/2013) (549 ko)

*Information destinée aux hématologues, oncologues, pharmaciens hospitaliers*